

«Mesure de soutien CC»

Concept pour le financement de projets dans le domaine des communautés de soutien (CC)

Sommaire

1. Idée et concept de la mesure de soutien CC.....	1
2. Domaine de soutien – Qu’est-ce que nous soutenons?.....	2
3. Critères de soutien (analyse préliminaire).....	4
4. Critères d'évaluation	5
5. Déroulement	6
6. Échanges dans le Réseau Caring Communities.....	7

1. Idée et concept de la mesure de soutien CC

1.1 Situation initiale et idée de base

Le Réseau Caring Communities Suisse a été lancé en 2017 par le Pour-cent culturel Migros. Un large consortium s'engage à soutenir de nouveaux projets dans le domaine des caring communities (CC) ou communautés de soutien – aussi appelées parfois communautés bienveillantes -, à renforcer des initiatives existantes, à donner une visibilité aux modèles visionnaires et à favoriser la mise en réseau au sein du mouvement des CC en Suisse. Le financement de lancement est destiné à **soutenir la mise en place ou la poursuite du développement de projets**.

Les contributions de soutien sont allouées au niveau régional dans le cadre d'un processus participatif. Avec la mesure de soutien, nous proposons un **financement de lancement facile d'accès d'un montant maximal de 5000 francs** pour la mise en place ou le développement de communautés de soutien. Une demande de soutien peut être déposée sur <https://www.caringcommunities.ch/mesures-de-soutien>.

1.2 Conditions de participation

Des organisations locales, issues de toute la Suisse, peuvent déposer une demande de contribution de soutien pour le lancement ou le développement d'un projet ou d'un réseau local dans le domaine des *communautés de soutien*. Priorité sera accordée aux projets qui ont un ancrage pratique fort.

Une communauté de soutien soutenue pendant l'année civile *en cours* doit attendre l'année civile suivante avant de pouvoir déposer une nouvelle demande. Les nouvelles demandes ou les demandes faisant l'objet d'une nouvelle soumission après refus peuvent être déposées pendant l'année civile en cours. Dans le cas d'une demande renouvelée, il est possible de faire valoir des nouveaux projets concrets ou des projets d'une CC au titre de « développement ».

2. Domaine de soutien – Qu'est-ce que nous soutenons?

Les *communautés de soutien* bénéficiant d'une contribution de soutien peuvent concerner toutes les phases et tous les domaines de la vie. La mesure de soutien se base sur la **définition** suivante:

«Une *communauté de soutien* est une communauté au sein de laquelle les personnes prennent soin les uns des autres et s'entraident. Tout le monde y assume la responsabilité des tâches sociales, en respectant et en favorisant la diversité, l'ouverture et la participation.»

Conception d'une communauté de soutien

Les *communautés de soutien* peuvent prendre différentes formes (illustration 1). Elles réunissent des personnes qui se soutiennent mutuellement. Elles sont créées là où les gens s'engagent à vivre ensemble et à assurer la cohésion sociale.

Nous soutenons aussi bien les communautés de soutien qui agissent à la base de la pyramide et établissent ainsi les fondements de l'émergence de CC, que les CC dans lesquelles les tâches de soutiens communautaires au sein de la société sont conçues et gérées conjointement.



Illustration 1: Pyramide de la communauté de soutien – de l'individu à la communauté (R. Sempach, 2019)

Éléments d'une communauté de soutien

Les différents éléments (7E) d'une *communauté de soutien* offrent un éclairage supplémentaire lors de discussions sur les caractéristiques d'une telle communauté.



Illustration 2: Modèle 7E d'une communauté de soutien (P. Zängli, 2020)

Exemples pratiques de communautés de soutien

Un groupe de voisins loue un local inoccupé et met en place un lieu de rencontre pour le quartier. L'espace créé est destiné à faciliter les contacts et les rencontres personnelles en supprimant les obstacles et, à plus long terme, à renforcer l'entraide existante entre voisins.

Un groupe de passionné·e·s de culture de la région souhaite approfondir la diversité de leur création culturelle: la coopération avec diverses organisations locales et la mise sur pied d'événements publics leur permettent de rechercher activement des personnes potentiellement intéressées pour leur groupe. L'objectif est d'obtenir un collectif inclusif et diversifié qui ouvre les portes à la participation socioculturelle.

L'organe spécialisé dans les affaires sociales d'une administration communale lance le projet «Kontaktbänkli»: de nouveaux bancs sont installés dans le village et diverses manifestations publiques sont organisées tout au long de l'année pour favoriser les rencontres et les échanges entre les habitant·e·s. Ces derniers peuvent contacter l'administration communale pour lui proposer des idées de manifestations.

Un groupe de mères et de pères met en place un service de garderie et organise des événements communautaires pour les familles. Cela permet de créer des liens entre les familles, qui, par la suite, renforcent le réseau relationnel au sein du groupe.

Un groupe de passionné·e·s gère une bourse d'échange régionale. Ils souhaitent développer cette dernière pour permettre, au-delà du troc, de véritables rencontres entre les participant·e·s. En étendant leur activité à une bourse d'intérêts, ils essaient en outre de promouvoir l'échange social au sein du groupe.

Les résident·e·s d'une coopérative de logement gèrent conjointement une salle commune avec divers services auto-organisés. Ils désirent ouvrir leur communauté au voisinage, notamment aux résident·e·s du centre pour migrant·e·s, et favoriser ainsi leur développement vers une communauté ouverte et bienveillante. Ils permettent en outre à des personnes externes d'accéder à leurs manifestations, impliquent activement les résident·e·s du centre pour migrant·e·s dans la planification de leurs événements et organisent des activités en dehors de leur salle commune.

3. Critères de soutien (analyse préliminaire)

Cadre du soutien

Dès 2021, nous soutenons principalement des initiatives locales de petite envergure, pour lesquelles le montant maximum de 5000 francs représente une contribution substantielle, ainsi que des projets pilotes novateurs, clairement axés sur les CC. Le financement de lancement soutient la création ou le développement concret de *communautés de soutien*.

Culture de l'assistance mutuelle

Les initiatives vont au-delà de l'apport d'un soutien / d'une aide et visent à développer une culture de l'assistance mutuelle.

Attitudes/Valeurs

La CC est compatible avec les valeurs/attitudes propres aux CC. L'ouverture, une culture de l'estime mutuelle et la prise en compte des questions touchant à la diversité sont fondamentales à cet égard.

Documents, budget

La demande est complète et un budget approximatif est disponible. L'identité des autres co-financeurs du projet devra également être communiquée de façon transparente.

Organisation et situation actuelle

Il ne sera pas donné suite aux demandes suivantes:

- Demandes émanant de particuliers
- Organisations commerciales ou projets à caractère essentiellement commercial
- Projets qui sont déjà réalisés

Cadre juridique

Sont exclues du financement les *communautés de soutien* servant à véhiculer des contenus idéologiques ou totalitaires / poursuivant des objectifs diffamatoires, offensants, racistes, sexistes, discriminatoires ou antidémocratiques / des projets à

caractère politique / uniquement accessibles aux personnes d'une institution religieuse spécifique / ne servent qu'à promouvoir une institution.

4. Critères d'évaluation

Les critères suivants donnent des indications sur les éléments pris en compte lors de l'évaluation des demandes.

Objectif social / Sens

Le projet répond à un objectif social, il a une utilité en ce sens.

Cohabitation fondée sur l'égalité

Comment votre projet promeut-il la cohabitation fondée sur l'égalité et la cohésion sociale dans le quartier / la commune?

Développement et renforcement d'une culture du soutien

Le projet promeut un mode de vie ou une collaboration incluant le souci des autres et de l'environnement. Dans ce projet, les gens s'organisent collectivement. La conception et la responsabilité communes des tâches font partie intégrante de la communauté.

Participation

Le groupe cible est invité et traité d'égal à égal. Les personnes participantes peuvent contribuer activement et, dans la mesure du possible, de manière égale au projet. L'accent est mis sur une culture de cohabitation. L'information et la réflexion continues font partie intégrante du processus de participation.

Coopération

Les personnes requérantes ont envisagé la possibilité de travailler en réseau avec d'autres initiatives ou organisations.

Organisation

L'auto-organisation est recherchée et encouragée activement.

Facilité d'accès

L'accès à la CC est facile (p. ex. coûts de participation, langue, accessibilité dans tous les sens du terme). Comment les personnes appartenant à des groupes vulnérables accèdent-ils à votre communauté (par exemple celles souffrant de handicaps physiques ou mentaux, défavorisées sur le plan socio-économique, isolées ou souffrant de maladies mentales ou de problèmes de dépendance, etc.).

Communication

La communication avec les groupes cibles et le travail de relations publiques font partie intégrante du projet.

Durabilité

Le projet s'inscrit dans le long terme.

Financement

Les finances sont claires et transparentes; elles présentent une utilisation pertinente de la contribution de soutien demandée.

Faisabilité

Le projet semble être réalisable.

5. Processus de soumission

<https://www.caringcommunities.ch/mesures-de-soutien/processus/>

Explications relatives au processus de soumission

Soumission	Une demande de soutien peut être déposée sur https://www.caringcommunities.ch/mesures-de-soutien par le biais du formulaire en ligne.
Examen et réponse	L'analyse préliminaire est effectuée par l'équipe de projet CC et par la Commission régionale (CR) compétente.
Rencontre avec la Commission régionale	Après une analyse préliminaire positive, la Commission régionale invite deux des auteur-e-s de la demande de soutien à un entretien, au cours duquel le projet est présenté et discuté. L'échange vise à améliorer les connaissances de toutes les personnes impliquées. Si la CR prend une décision uniquement sur la base du formulaire de demande et par exemple d'un échange téléphonique, la participation à un «atelier CC» est recommandée.
Convention sur la mesure de soutien	La Commission régionale décide si et à hauteur de quel montant la CC sera soutenue. Les points clés du soutien sont définis dans une convention écrite.
Documentation www.caringcommunities.ch	Avec la convention sur la mesure de soutien, un profil avec une brève description de votre CC est créé sur la plateforme dédiée. Au plus tard six mois après le début du projet, les expériences et les résultats principaux y sont communiqués dans un rapport succinct. Les enseignements sont ainsi rendus visibles à d'autres personnes et l'échange national au sein du mouvement des <i>communautés de soutien</i> est encouragé.
Paiement Contribution de soutien	L'équipe de projet du Réseau Caring Communities est responsable des paiements (IBAN, nom, adresse du titulaire du compte).

6. Échanges dans le Réseau Caring Communities

Outre un soutien financier, le Réseau propose diverses espaces d'information et de mise en réseau. Toutes les personnes qui ont déposé une demande de soutien sont invitées à utiliser ces possibilités d'échanges : site internet, espace collaboratif Slack, colloques annuels, échanges de pratiques, etc.